



◀▶ LOCATIONS ▶▶ ACHATS ▶▶ VENTES ▶▶ GESTION ▶▶ SYNDIC ▶▶

Clermont-Fd, le 08 juin 2018

Régie Mialon

47-49, avenue des États-Unis
63038 Clermont-Ferrand Cedex 1

☎ 4 73 42 27 60 et fax : 04 73 42 27 61

www.regiemialon.com

M. SANNAJUST

141 AVENUE THERMALE
63400 CHAMALIERES

VP/VM
COPRO « LE CHEIX » (272)
16 BIS RUE ANATOLE FRANCE ROYAT

04.73.42.27.69./ v.puard@regiemialon.fr

Monsieur,

Pour la seconde fois, nous recevons aujourd'hui un signalement concernant des troubles de voisinage provenant de votre logement.

Il semblerait que, de façon régulière, votre locataire cri et tape sur les murs.

Le premier signalement date du 14/05 pour des nuisances dans la nuit du 11 au 12 entre minuit et 4h00.

On nous signale, ce matin, que le même problème s'est produit cette nuit.

Nous vous remercions de bien vouloir faire le nécessaire pour que la situation cesse et que le calme revienne au bâtiment A.

Comptant sur votre collaboration et avec nos remerciements anticipés,

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

V. PUARD

Monsieur J.G. SANNAJUST
141, Avenue Thermale
63 400 CHAMALIERES
Tel : 04 73 34 12 37
06 73 34 04 11

Chamalieres, le 11 06 2018

à

Monsieur et Madame ABLI BOUYO
app 104 – LE CHEIX
16 Bis Av A France
63 130 ROYAT

Lettre RAR 1A 150 015 4522 1

Monsieur, Madame,

Je vous transmets la lettre de la Régie MIALON en date du 08 06 2018, reçue ce jour.

Vos riverains se plaignent de nuisances sonores émises au cours de la nuit du 07 juin entre minuit et 04 heures, depuis votre appartement, se traduisant par de cris et des tapes sur les murs.

Celle ci fait suite à une précédente réclamation portant sur des nuisances de même nature pour la nuit du 11 au 12 /05 signalée le 14/05.

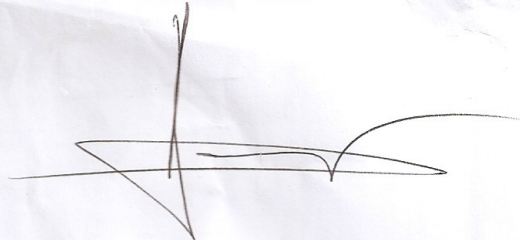
J'attire votre attention sur ces faits, apparemment fondés, des conséquences pouvant en résulter, pouvant aller jusqu'à la demande d'expulsion par voie judiciaire pour tapage nocturne assorties des réparations financières pour préjudices de jouissance.

J'espère que tout cela rentrera dans l'ordre dès réception de la présente, comme il se doit, dans un espace de vie où chacun doit mettre du sien par respect du voisinage et pour le confort de tous.

Je vous en remercie.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame l'expression de mes salutations distinguées.

J.G. SANNAJUST



copie : Régie MIALON